

AVISU CESEC 2025-19¹ **AVIS CESEC 2025-19**

Rilativu à u
Relatif au

Raportu d'infurmazioni in quantu à l'uparazioni Digital Factory in Paesi²

Rapport d'information relatif à l'opération Digital Factory in Paesi

Vu le Code général des Collectivités territoriales, notamment ses articles L. 4422-34 à L. 4422-37, R.4422-4 à R. 4425-6 ;

Vistu u Codice generale di e Cullettività Territoriale, in particolare i so articuli L. 4422-34 à L. 4422-37, R.4422-4 à R. 4425-6 ;

Vistu a lettera di presentazione di u 10 d'aprile di u 2025 di u Sgiò Presidente di u Cunsigliu Esecutivu di Corsica chì dumanda l'avisu di u Cunsigliu Economicu, Sucial, di l'Ambiente e Culturale di Corsica relativu à u **Raportu d'infurmazioni in quantu à l'uparazioni Digital Factory in Paesi**;

Vu la lettre de saisine du 10 avril 2025 par laquelle Monsieur le Président du Conseil Exécutif de Corse demande l'avis du Conseil Economique Social, Environnemental et Culturel de Corse sur le Rapport d'information relatif à l'opération Digital Factory in Paesi;

Après avoir entendu, Alexandre VICAN, chef du service des usages et des services numériques;

À nant'à u raportu di Fabrice OGLIASTRO, per a cummissione pulitiche ambientale, assestu di u territoriu è urbanisimu addunita mercuri u 16 d'aprile di u 2025 ;

Sur rapport de Fabrice OGLIASTRO, pour la commission politiques environnementales, aménagement, développement des territoires et urbanisme, réunie le mercredi 16 avril 2025 ;

¹ Adopté à l'unanimité

Votants : 40

NPAV : 1 (D. Luciani)

² Rapport AC 2025/01/096

U Cunsigliu Ecunomicu, Sucial, di l'Ambiente e Culturale di Corsica
Adunitu in seduta pienaria u 22 d'aprile di u 2025, in Bastia
Prununzia l'avisu chì seguita

A mi-parcours du déploiement du Très haut débit (par fibre optique) sur son territoire, la Collectivité de Corse a déployé 17 journées d'inclusion numérique dans chacune des 17 communautés de communes de Corse (à dominante rurale), dans le cadre d'une opération dénommée Digital factory in paese.

Monsieur le Président du Conseil exécutif de Corse soumet à l'avis du CESECC un rapport relatif au bilan de cette opération.

Le CESECC salue la mise en œuvre de ces journées d'inclusion numérique dans les territoires, et appelle à réitérer et pérenniser ce type d'opération au plus près des territoires ruraux.

A cet effet, **il formule** quelques remarques et suggestions :

- ✓ **Le CESECC suggère** que des moyens roulants (camions, bus), adaptés et aménagés, pourraient utilement faciliter la conduite d'opérations d'inclusion dans le secteur rural.
- ✓ **Il préconise**, si la poursuite d'opérations d'inclusion numérique est décidée et pérennisée, d'envisager des partenariats avec des entreprises et les opérateurs afin de pouvoir intervenir aussi, le cas échéant, sur les aspects matériels et les éventuels dysfonctionnements.
- ✓ Enfin, dans l'éventualité d'une reconduction de l'action, **le CESECC invite** ses concepteurs à mener une réflexion sur les types de publics touchés et l'efficacité de la démarche, fort louable, d'aller-vers, afin d'en optimiser la portée. En effet, **le CESECC apprécierait** que cette démarche permette d'agir encore plus largement sur des publics qui ne font pas partie de la génération numérique, qui ne font pas déjà montre d'une pratique ou d'un intérêt marqué pour le domaine ou qui en méconnaissent les différents emplois.

De manière plus générale, **le CESECC souhaite** mettre l'accent sur des points connexes à l'opération Digital factory :

- ✓ **Il souligne** les impacts importants du déploiement du Très haut débit, grâce à la fibre optique sur la redynamisation des territoires ruraux. En particulier sur les enjeux liés au télétravail, à la téléformation et à la facilitation d'initiatives.
- ✓ Dans le cadre du souhait de lutter contre l'illectronisme et de fédérer l'écosystème numérique corse dans une approche inclusive, **le CESECC préconise** la réalisation d'études et de cartographies autour de la question numérique, qui faciliteraient aussi, ensuite, la diffusion et l'accès à l'information. En particulier

concernant les Points d'accès au numérique (PAM) et nombreux autres lieux d'inclusion mis en œuvre par les collectivités, les institutionnels ou le secteur associatif ainsi que le maillage du territoire en conseillers numériques. Si l'information disponible est en partie cartographiée sur certains sites, hors Collectivité de Corse, il conviendrait de pouvoir la diffuser de façon institutionnelle et exhaustive auprès des personnes qui, par totale méconnaissance des services numériques disponibles en sont écartées.

Le CESECC salue la réalisation de l'opération Digital factory in paese, et **prend** acte de la transmission rapport d'information la concernant. **Il souligne** l'attention particulière portée dans ce rapport à la qualité de la graphie des toponymes.

La Présidente,



Marie-Jeanne NICOLI